

Enseignement et apprentissage au 21^e siècle

Faits en bref – Hiver 2014

LA STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE AU 21^E SIÈCLE : DE QUOI S'AGIT-IL?

De nombreux pays à travers le monde se penchent sur la façon de préparer les élèves à mener une vie épanouissante, à se montrer des membres productifs de la société et à prospérer dans le contexte d'une mondialisation en pleine évolution et de haute technicité. L'Ontario s'engage dans « l'apprentissage de nouvelle génération » de manière ciblée et intentionnelle, tout en maintenant le cap sur les priorités fondamentales de la province : l'amélioration du rendement des élèves, la réduction des écarts et l'accroissement de la confiance dans l'éducation publique.

La Stratégie d'enseignement et d'apprentissage au 21^e siècle soutient un certain nombre d'activités au sein du gouvernement et chez les partenaires de l'éducation qui :

- 1) définissent et élargissent notre façon d'aborder la réussite et le bien-être des élèves pour attacher une plus grande importance aux habiletés supérieures nécessaires à la formation de citoyens du monde qui favorisent le développement des compétences et qualités voulues pour prospérer maintenant et à l'avenir;
- 2) favorisent et accélèrent l'adoption de méthodes pédagogiques reposant sur des éléments probants et des technologies efficaces axées sur les habiletés supérieures essentielles, qui augmentent l'engagement des élèves, qui améliorent leur rendement et leur bien-être et qui encouragent leur apprentissage tout au long de la vie et dans toutes les sphères de la vie.

« L'apprentissage et l'enseignement se trouvent au seuil d'une ère nouvelle. Nous opérerons le changement... le mouvement s'accélère... et tout le monde comprend que les écoles sont en train de changer radicalement en mieux. »

- Direction d'école, 2013

RÉALISATIONS À CE JOUR

Recherche : Sur la scène internationale et locale, des travaux de recherche sur les méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices de nouvelles générations sont en cours. Ils nous montreront le meilleur chemin à suivre, et feront en sorte que les décisions se fonderont sur des données probantes dans un secteur dynamique et en rapide évolution.

Innovation dans les conseils scolaires: Jusqu'à présent (2012, 2013), plus d'une centaine de projets novateurs de la maternelle à la 12^e année se sont articulés autour d'un virage qui intègre les technologies dans l'enseignement et l'apprentissage pour influencer l'engagement, le rendement et le bien-être des élèves ainsi que l'acquisition de compétences du 21^e siècle. Divers projets ont porté sur les priorités locales. Un cadre de recherche commun a permis de documenter l'impact des tendances provinciales, et les leçons retenues viendront éclairer les prochaines étapes www.edu.gov.on.ca

Tables rondes sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle : Depuis 2010, le ministère de l'Éducation a rencontré plus de 900 représentantes et représentants des conseils scolaires et partenaires de l'éducation, notamment dans le cadre de tables rondes annuelles (2012, 2013). Ces rencontres ont permis de mettre en commun et de recueillir les principales conclusions des travaux d'innovation et d'approfondir ses connaissances sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage du 21^e siècle en tirant parti des optiques internationales, provinciales et locales.

L'apprentissage numérique dans un environnement d'apprentissage virtuel : le Ministère fournit un Environnement d'apprentissage virtuel (EAV) qui peut être personnalisé au contexte du conseil scolaire, de l'école et de la classe pour répondre aux besoins particuliers de l'organisation et de ses apprenantes et apprenants. Le système facilite l'accès aux ressources et outils numériques par exemple : la Banque de ressources éducatives de l'Ontario qui compte plus de 10 000 ressources, les logiciels sous licence provinciale approuvés par le Ministère, les 83 cours en ligne destinés aux élèves de la 9^e à la 12^e année offerts par le [Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario](#), SOS Devoirs qui fournit de l'aide aux devoirs aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année dans toutes les matières, et le portfolio numérique qui vise à faciliter l'autonomie en matière d'apprentissage.

Autres ressources d'apprentissage numériques : Dans chaque conseil scolaire, le Ministère finance une Personne responsable de l'environnement d'apprentissage virtuel (PREAV) afin d'appuyer la mise en œuvre de l'EAV au sein des écoles en appui au personnel enseignant. Cette personne a aussi comme mandat de favoriser l'apprentissage en ligne et l'apprentissage hybride (qui combine l'apprentissage en face à face et l'apprentissage en ligne). Une collaboration entre le Ministère et le personnel enseignant a mené les conseils scolaires à signer des contrats de fourniture d'outils de production basés sur le nuage avec Google et Microsoft. [Edusourceontario.com](#) est un site Web contenant des ressources élaborées par le Ministère pour soutenir les politiques et les programmes portant sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de la maternelle à la 12^e année dans les écoles de l'Ontario. Le site Web [Enrichirsonsavoir.com](#), une collaboration entre l'Université d'Ottawa, TFO et le Ministère, offre plus de 15 objets d'apprentissage interactifs riches en contenus en lien avec des cours du secondaire. Les OAI couvrent une grande variété de sujets par exemple la nanotechnologie, le fonctionnement de la mémoire et l'oubli, les mémoires plurielles, etc. Finalement, la Communauté d'@pprentissage Ontario offre un cadre d'apprentissage professionnel en ligne permettant au personnel enseignant d'avoir accès à des ressources, d'établir des réseaux et d'échanger des idées avec des collègues de la province.

Curriculum et évaluation : Au fil de la révision du curriculum de l'Ontario et de la publication de documents sur les politiques d'évaluation, l'accent continuera d'être mis sur l'enseignement et l'apprentissage de nouvelle génération ainsi que sur les technologies de la communication et de l'information.

IMPACT

Accélération du mouvement : Le personnel enseignant de l'Ontario s'est profondément engagé dans l'analyse de l'impact d'une pédagogie reposant sur la technologie au 21^e siècle. En 2012-2013, les 72 conseils scolaires, plus de 1600 écoles et écoles provinciales, quelque 4500 membres du personnel enseignant et plus de 100 000 élèves ont participé à un large éventail de projets pilotes novateurs sur l'impact des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant la technologie.

La pédagogie guide les prises de décision liées aux technologies : Une attention particulière est accordée aux activités d'apprentissage et à la façon dont un enseignement reposant sur la technologie peut améliorer le rendement. Au lieu de laisser s'opérer un effet de ralliement à la technologie, la planification des prochaines étapes systémiques s'organise de manière réfléchie afin de s'assurer que les décisions se fondent sur des données probantes et sur le noyau pédagogique.

« ... Tous les conseils scolaires de l'Ontario travaillent d'une façon ou d'une autre à emboîter le pas à ce que décrit Fullan (2012, 2013) comme étant des forces essentielles s'unissant pour créer les fondements de l'apprentissage au 21^e siècle : la pédagogie, la technologie et le changement. »

- Projet d'innovation, rapport final, 2^e série, 2013

Le personnel enseignant s'engage dans les changements et adopte des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui s'harmonisent avec des pratiques reconnues pour leur efficacité à l'échelle internationale :

- ✓ Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant évolue vers celui d'une facilitatrice ou d'un facilitateur et d'une co-apprenante ou d'un co-apprenant.
- ✓ Le personnel enseignant estime qu'il dispose des outils et des stratégies voulus pour mieux appuyer et engager chaque élève. Il a recours à la technologie pour créer des activités d'apprentissage authentiques, personnaliser la matière et donner davantage voix au chapitre et un plus grand choix aux élèves pour qu'ils puissent participer à l'orientation et faire la démonstration de leur apprentissage.
- ✓ La technologie sert à favoriser la démocratisation des pratiques d'enseignement et la collaboration des élèves.
- ✓ La technologie ouvre la voie à un apprentissage pluridisciplinaire qui est à la fois gérable et efficace.

Dans les écoles, une tendance se dessine, soit l'usage de nouvelles technologies en évolution axé sur la classe, sans fil, basé sur l'infonuagique et s'appuyant sur une utilisation accrue d'appareils mobiles personnels : En 2012-2013, des technologies mobiles ont été utilisées dans 67 p. 100 des projets pilotes novateurs. Les conseils scolaires étudient les politiques et procédures qui favorisent une utilisation sûre, efficace et responsable de la technologie, le suivi des travaux des élèves et la « citoyenneté et les littératies numériques ». D'après un projet pilote sur l'infonuagique réalisé dans trois conseils scolaires de l'Ontario, des stratégies d'enseignement de pointe sont de plus en plus appliquées, dont l'apprentissage fondé sur l'enquête et l'apprentissage centré sur l'élève.

« Presque universellement, l'utilisation de l'infonuagique a favorisé davantage d'engagement et de persévérance de la part des élèves. Elle a souvent également mené à une application plus fréquente dans l'apprentissage d'habiletés cognitives et métacognitives essentielles du 21^e siècle. »

- Bringing the Cloud into the Classroom: A Formative Evaluation of the Cloud Computing Pilots in Three School Districts (2012-2013)

QU'EN PENSE LE PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ONTARIO?

« Nous en avons beaucoup appris sur l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage en Ontario. Nous devons garder vivant cet apprentissage et déterminer comment intervient la technologie pour l'enrichir... » - Direction de l'éducation

« Un excellent enseignement produit d'excellents résultats pour les élèves. Aussi, un excellent enseignement s'appuyant sur les méthodes du 21^e siècle peut repousser encore plus loin, au fil du temps, ce que nous croyions être les limites de l'apprentissage des élèves. » - Direction de l'éducation

« Il ne s'agit pas d'un concept futuriste. Il s'agit simplement d'utiliser tout ce qui existe dans nos vies, de l'incorporer dans l'éducation... et de le rendre pertinent. » - Membre du personnel enseignant

PROCHAINES ÉTAPES?

- Troisième phase (2014) de l'Initiative de recherche sur l'innovation au 21^e siècle, s'inspirant des projets novateurs des conseils scolaires de 2012 et 2013.
- Le lancement prochain de la nouvelle section sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle sur le site [Web EduSourceontario.com](http://EduSourceontario.com) permettra au personnel enseignant de voir l'innovation à l'œuvre.
- Dans le cadre des visites de délégations en Ontario et de conférences (p. ex., American Educational Research Association, 2014), le ministère de l'Éducation continue de faire connaître à la communauté internationale les leçons tirées des projets pilotes novateurs de l'Ontario et de la Stratégie d'enseignement et d'apprentissage au 21^e siècle.
- En Ontario, les étudiantes et étudiants qui suivent les programmes de formation initiale auront accès à des pratiques pédagogiques et des stratégies d'enseignement faisant usage de la technologie à même le contenu de base obligatoire du programme de leur faculté d'éducation. Cette exigence est prévue par le Règlement de l'Ontario 347/02 (récemment modifié) concernant l'Agrément des programmes de formation des enseignantes, pris en application de la Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario; l'exigence concernant l'intégration du contenu de base obligatoire entrera en vigueur en septembre 2015.

« Je pense que l'utilisation des technologies fait en sorte que les élèves considèrent les écoles comme étant plus pertinentes. L'école se rapproche de la réalité de tous les jours dans le sens où les élèves utilisent les mêmes outils à l'extérieur de la classe... L'éducation fait face à un grand changement de paradigme actuellement... les élèves s'engagent dans des apprentissages plus authentiques et autodirigés. »

-Membre du personnel enseignant, 2013